



Concours de danse Orientale



Association « Mille ... et un Rêve d'Orient »

Le dimanche 31 mars 2013 – Salle des fêtes de la MJC du Lauü à 14 H

www.danse-orientale-pau.org – orient.laval@pau.fr

Téléphones : Présidente (Naïma) : 06 62 41 63 67 – Secrétaire (Pascal) : 06 64 99 18 79

Objet du concours :

Favoriser les échanges «danseuses», «animateurs», «parents» et «responsables de l'association». Découvrir de jeunes talents et aborder la production scénique.

Conditions de participation :

Ouvert à tous les amateurs de la danse orientale répondant aux critères d'âge indiqués ci-dessous. S'inscrire avant la date limite en envoyant le bulletin d'inscription à **télécharger sur notre site internet** avant le 20 mars 2013.

Inscriptions

Les candidats doivent s'acquitter des droits d'inscription d'un montant de 5 euros avant le 20 mars 2013.

Effectuer le règlement par chèque à l'ordre de « mille et un rêve d'orient » à l'adresse suivante :

Mille ... et un Rêve d'Orient » - MJC - MPT du Lauü – 81 avenue du Loup – BP 60580 64010 PAU Cedex

Classifications et épreuves :

Catégories	Ages	Musique libre	Musique imposée
Groupe 1	6 ans à 8 ans inclus	1 minute maximum	30 secondes
Groupe 2	9 ans à 12 ans inclus	2 minutes maximum	1 minute
Groupe 3	13 ans à 16 ans inclus	2 minutes 30 maximum	1 minute 30

Critères d'évaluation

- | | |
|---|--|
| 1 - Variétés des mouvements (technique) | 4 - Originalité |
| 2 - Interprétation (sentiments, jeux) | 5 - Utilisation de l'espace (la scène : 4 m sur 8 m) |
| 3 - Cohésion Musique / danse | 6 - Cohésion danseuse / Public (bonus 2 pts) |

Chaque critère de 1 à 5 est évalué sur 4 pts. L'ensemble de ces critères fournit une note sur 20.

En cas d'égalité, la note de difficulté technique, puis d'interprétation et enfin de cohésion musique / danseuse départagera les candidats.

Éléments de scénographie

Tous les accessoires de danse orientale sont permis.

Musique sur CD ou clé USB (indiquer le N° de piste et le nom du morceau).

Organisation

L'organisateur est seul maître d'œuvre concernant les éclairages et se réserve le droit d'établir l'ordre de passage des différentes catégories.

Le jury sera déterminé par les responsables de l'Association (membres du bureau)

Seules les danseuses auront accès aux vestiaires.

Les organisateurs ne prennent en charge aucun frais et déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol.

Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés dans la salle des fêtes.

Les 3 premiers de chaque catégorie d'âge recevront un lot.

Chaque candidate bénéficiera de 2 entrées gratuites – Prix d'entrée du public : 2 euros